

“Projet Pilote Régional sur l'Économie Circulaire (RPCE)
Transition vers une Économie Circulaire à Énergie
Propre par l'Optimisation des Chaînes de Valeur à Haute
Intensité Énergétique dans les Secteurs à Fort Impact”

APPEL À PROPOSITIONS

Modèle de Proposition de Projet

(Veuillez lire attentivement ces directives de candidature)

Date limite de soumission :

8 octobre 2025, 23h59 heure locale du Cap-Vert

Soutenu par :



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	3
2. CONTEXTE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	4
4. INTERVENTIONS PRIORITAIRES	5
5. RÉSULTATS ATTENDUS.....	6
6. DIRECTIVES DE CANDIDATURE	7
ANNEXE 1: MODÈLE DE PROPOSITION.....	8
ANNEXE N° 1) CALENDRIER DES ÉCHÉANCES ET DE DEPLOIEMENT DES EXPERTS	19
ANNEXE N° 2) FICHER EXCEL DÉTAILLANT LA RÉPARTITION DU BUDGET (À JOINDRE).....	20
ANNEXE N° 3) PHOTOS DU SITE DU PROJET (SI DISPONIBLES, À JOINDRE)	20
ANNEXE N° 3) ACCORDS DE PARTENARIAT SIGNÉS, LETTRES D'ENGAGEMENT ET/OU DOCUMENTS DE COFINANCEMENT (À JOINDRE).	20
ANNEXE N° 4) CURRICULUM VITAE DES EXPERTS DE L'ÉQUIPE DE PROJET (À JOINDRE)	20
ANNEXE N° 5) LETTRE D'APPROBATION ÉMISE PAR L'INSTITUTION FOCAL NATIONALE (IFN) DU CERECC.....	20
ANNEXE 2: PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	21

1. INTRODUCTION

Dans le cadre du projet intitulé « *Projet Pilote Régional sur l'Économie Circulaire : Transition vers une Économie Circulaire à Énergie Propre par l'Optimisation des Chaînes de Valeur à Haute Intensité Énergétique dans les Secteurs à Fort Impact* », mis en œuvre par le Centre de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (CEREEC) avec le soutien des Institutions Focales Nationales des États membres de la CEDEAO et financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), le CEREEC annonce l'ouverture d'un appel à propositions destiné à sélectionner des projets visant à promouvoir l'agriculture intelligente et les solutions énergétiques propres dans les chaînes de valeur agricoles des pays bénéficiaires, à savoir le Bénin, le Nigéria et le Sénégal. Les projets sélectionnés recevront une **subvention de cofinancement** non remboursable, allouée aux **dépenses d'investissement** pour des activités destinées à améliorer les sources de revenus des communautés rurales, à travers la mise en œuvre de solutions d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans des chaînes de valeur spécifiques.

Les fonds disponibles s'élèvent à 436 200 euros, avec une subvention **maximale de 50 000 euros** par projet retenu. Cela signifie au moins deux projets pour le Sénégal (phase I), au moins trois projets pour le Bénin (phases I et II) et au moins trois projets pour le Nigeria (phases I et II).

De plus amples informations sur les conditions d'accès aux subventions et les lignes directrices pour la soumission de propositions en réponse à cet appel sont disponibles dans les sections suivantes.

2. CONTEXTE

Le projet intitulé « *Projet Pilote Régional sur l'Économie Circulaire : Transition vers une Économie Circulaire à Énergie Propre par l'Optimisation des Chaînes de Valeur à Haute Intensité Énergétique dans les Secteurs à Fort Impact* » est un projet d'une durée de 26 mois, mis en œuvre dans 3 pays différents de la région de la CEDEAO, à savoir **le Bénin, le Nigéria et le Sénégal**. À travers ce projet, le CEREEC et l'AECID ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des communautés rurales ciblées et de renforcer les bases économiques en optimisant l'efficacité énergétique dans les secteurs agroalimentaires à forte consommation d'énergie, tout en générant des opportunités d'emploi et en encourageant l'intégration d'innovations technologiques dans l'économie circulaire, notamment au sein des chaînes de valeur où les femmes et les jeunes jouent un rôle prépondérant.

Les interventions soutiendront également l'adoption de technologies à faible émission de carbone au sein des communautés, contribuant ainsi à renforcer leur résilience et à atténuer les effets négatifs du changement climatique dans la région.

Ce projet apportera une contribution directe à la réalisation des objectifs de la Politique des Énergies Renouvelables de la CEDEAO, de la Politique d'Efficacité Énergétique de la CEDEAO, de la Politique de Bioénergie de la CEDEAO et de la Politique sur l'Intégration du Genre dans l'Accès à l'Énergie de la CEDEAO, toutes adoptées respectivement par les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO en 2013 et 2017. De plus, les interventions prévues dans le cadre du projet seront également alignées avec le programme phare du CERECC, « Eau et Énergie pour l'Alimentation et l'Économie Circulaire », et contribueront de manière significative à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis dans l'Agenda 2030 des Nations Unies.

CONTRIBUTION TO SDGs



3. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

L'objectif général du projet est de *"renforcer les moyens de subsistance dans les communautés ciblées et d'améliorer les sources économiques des communautés rurales"*.

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- Résultat 1 : Amélioration de l'efficacité énergétique dans 4 secteurs agroalimentaires à forte consommation d'énergie.
- Résultat 2 : Création d'opportunités d'emploi dans les secteurs agroalimentaires à forte consommation d'énergie au sein des communautés ciblées.
- Résultat 3 : Adoption d'innovations technologiques en économie circulaire dans les chaînes de valeur promues, où les femmes **sont bien représentées**.

Dans le but d'atteindre les objectifs fixés et de maximiser l'impact du projet tout en facilitant l'extension des interventions, une évaluation approfondie des secteurs agricoles, de l'élevage et de la pêche a été effectuée dans les pays participants. Cette évaluation visait à identifier les chaînes de valeur les plus pertinentes, en prenant en compte le potentiel de marché, l'intérêt

du secteur privé, le potentiel d'investissement ainsi que les besoins en termes de croissance pour chaque chaîne de valeur.

L'évaluation préliminaire a permis d'identifier plusieurs chaînes de valeur clés. Dans ce cadre, les parties prenantes locales, disposant d'une expertise approfondie et détaillée des chaînes de valeur dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, ont été consultées. Quatre chaînes de valeur par pays ont ainsi été présentées, discutées et validées par les parties prenantes nationales lors des ateliers organisés à Dakar, Cotonou et Abuja, qui se sont tenus respectivement les 30 avril, 16 mai et 25 juin 2024.

Pour des informations complémentaires sur le processus consultatif, veuillez consulter le lien suivant sur notre site Web :

[Programme Nexus Énergie, Eau, Alimentation et Économie Circulaire – CEREEC](#)

4. INTERVENTIONS PRIORITAIRES

À l'issue du processus de recherche et de consultation, les chaînes de valeur agricoles répertoriées dans le Tableau 2 ont été sélectionnées pour une évaluation détaillée des lacunes dans le cadre de ce projet, aboutissant aux recommandations présentées dans le Tableau 3.

	BÉNIN	NIGÉRIA	SÉNÉGAL
NOIX DE CAJOU	X		
MANIOC	X	X	
ANANAS	X		
PALMIER À HUILE	X	X	
RIZ		X	X
TOMATE		X	X
ARACHIDE			X
MANGUE			X

Tableau 2 : Chaînes de valeur prioritaires pour ce projet dans chaque pays

Les candidats présentant une ou plusieurs des interventions spécifiques mentionnées dans le Tableau 3 bénéficieront d'un score supérieur lors du processus d'évaluation pour la sélection des projets. Néanmoins, les propositions ne se limitent pas à ces technologies : Les candidats peuvent proposer toute autre intervention contribuant à améliorer la productivité des chaînes

de valeur et à générer des revenus par le biais de la fourniture d'énergies renouvelables ou de l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les secteurs agroalimentaires.

Pays	Chaînes de valeur prioritaires	Interventions recommandées					
		Étuvage optimisé	Chambre froide solaire mutualisée	Briquet de charbon biologique (biochar)	Système de production de biogaz décentralisé pour exploitations agricoles de petite taille	Service d'irrigation solaire	Usine de transformation de jus fonctionnant à l'énergie solaire
Bénin	Noix de cajou / Fruit				X		X
	Manioc				X		
	Ananas		X		X	X	X
	Huile de palme			X			
Nigéria	Manioc				X		
	Huile de palme			X			
	Riz	X		X		X	
	Tomate		X			X	
Sénégal	Riz	X		X		X	
	Tomate		X			X	
	Arachide			X		X	
	Mangue		X			X	X

Tableau 3 : Interventions recommandées dans le cadre du projet RPCE dans chaque pays

Dans le cas où le candidat souhaite soumettre des propositions de projet regroupant plusieurs pays, celles-ci doivent être envoyées séparément, c'est-à-dire une proposition indépendante et complète pour chaque pays.

5. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats que nous prévoyons d'atteindre avec la mise en œuvre du projet, ainsi que les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des objectifs, sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Description des Résultats	Indicateurs
Objectif : Réduction de la pauvreté au sein des communautés bénéficiaires grâce à l'adoption de technologies énergétiques propres favorisant l'économie circulaire	✓ Dépenses journalières moyennes des bénéficiaires au sein des communautés assistées (à ventiler par chaîne de valeur et par sexe) ✓ Revenu annuel moyen des petites et moyennes entreprises (PME) à forte consommation d'énergie dans les communautés bénéficiaires.
Résultat 1 : Amélioration de la productivité agricole au sein des communautés bénéficiaires grâce à l'adoption de technologies énergétiques propres	✓ Rendement des récoltes par les communautés bénéficiaires, mesurée en tonnes par hectare (t/ha), dans les pays participants. ✓ Nombre de PME soutenues pour la transition vers des énergies propres / nombre de personnes ayant adopté des innovations technologiques au sein des chaînes de valeur promues (ventilé par sexe) ; taux d'économie d'énergie résultant de l'implémentation de nouvelles technologies. ✓ Nombre de personnes actives dans les secteurs agro-industriels au sein des communautés ciblées, (ventilé par sexe et par groupes d'âge)
Résultat 2 : Réduction des émissions de dioxyde de carbone grâce à l'adoption de solutions d'énergies renouvelables	✓ Quantité de dioxyde de carbone (en tonnes) réduite grâce à l'adoption de solutions énergétiques propres
Résultat 3 : Amélioration de la gestion des technologies propres favorisant l'économie circulaire	✓ Pourcentage des communautés assistées ayant exprimé leur confiance dans la gestion des technologies propres qu'elles ont adoptées

6. LIGNES DIRECTRICES POUR LA SOUMISSION DES CANDIDATURES

L'approche de sélection des candidats, ainsi que la mise en œuvre et le suivi des projets, sont illustrés à l'Annexe 2. Les candidatures peuvent être soumises par une seule entité ou par un partenariat de deux ou trois organisations.

Les candidats sont invités à soumettre leurs propositions en utilisant le modèle de proposition présenté à l'Annexe 1. Toutes les informations requises, y compris les annexes, doivent être correctement remplies. Les documents justificatifs doivent être joints et envoyés par courrier électronique aux adresses suivantes : technicalexpert@ecreee.org en indiquant clairement

dans l'objet : « Appel à propositions pour le projet RPCE ». **Date limite de soumission : 8 octobre 2025, à 23h59, heure locale du Cap-Vert (0:59 GMT).**

La méthodologie d'évaluation utilisée sera la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût.

ANNEXE 1 : MODÈLE DE PROPOSITION

PARTIE 1 : APERÇU

a.1. Titre du Projet:	<i>(Titre complet et sous-titre du projet)</i>			
a.2. ID du projet	À remplir par le CEREEC			
a.3. 1 Nom du Candidat Principal:	Nom du candidat			
1.3.2 Type de Candidat	<i>(Veuillez sélectionner ou préciser)</i> - Entreprise privée - Autres organisations (précisez:)			
1.4.1 Coût Total du Projet	1.4.2. Capex total du projet	1.4.3 Subventions demandées	1.4.4 Contribution du Candidat Principal (Séparez les contributions en nature et en espèces, si applicable)	1.4.5 Contribution des Partenaires (Séparez les contributions en nature et en espèces, si applicable)
EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
100%	% du total	% du total du CAPEX total	En % du coût total du projet	En % du coût total du projet
1.5.1 Technologies / Solutions Proposées <i>(Veuillez sélectionner toutes les options pertinentes et supprimer les autres)</i>	- Solutions de cuisson/transformation propres - Systèmes de stockage frigorifique alimentés par l'énergie solaire - Briquettes de biochar - Systèmes de biogaz décentralisés pour exploitations agricoles de petite taille - Irrigation solaire - Usine de production de jus fonctionnant à l'énergie solaire - Autre (Précisez:)		1.5.2 Durée du Projet <i>(Max. 5 mois)</i>	Durée en mois
1.6.1 Pays Concernés	- Bénin - Nigéria - Sénégal		1.6.2 Nom de l'Emplacement Spécifique (avec coordonnées géographiques si possible :	

(Veuillez sélectionner le pays et le(s) groupe(s) de population ciblé(s)– supprimer les autres) Les projets doivent couvrir plus d'une solution.	(Veuillez soumettre une proposition par pays)	(Région/ville/village) (Coordonnées géographiques)
		1.6.3 Chaîne de Valeur Ciblée:
		- Noix / Fruit de cajou - Manioc - Ananas - Huile de palme - Riz - Tomate - Arachides - Mangue - Autres (précisez:)

Les CAPEX (dépenses en capital) désignent l'ensemble des dépenses engagées par une entreprise pour ses investissements corporels.

1.7 Résumé des caractéristiques clés et du concept principal du projet :

Décrivez brièvement et expliquez les caractéristiques clés, le concept principal et la justification du projet. Cela peut inclure un résumé des principaux problèmes, des objectifs, les résultats attendus ainsi que des technologies ou solutions innovantes pour résoudre ces problèmes. Les activités clés qui seront entreprises pour réaliser les solutions, la manière dont le projet générera ses principaux bénéfices, quels sont ces bénéfices, qui sont les bénéficiaires, et comment ces bénéfices et résultats seront durables ou reproductibles. Le lecteur doit pouvoir comprendre le fonctionnement du projet, son importance et ses principales caractéristiques.

PARTIE 2 : INFORMATIONS SUR LE PROJET

2.1 Analyse des problèmes

- ✓ Décrivez les problèmes existants en matière d'énergie dans la région ciblée, ainsi que les besoins et contraintes des groupes cibles/bénéficiaires finaux du projet
- ✓ Décrivez les services énergétiques actuellement disponibles
- ✓ Décrivez les liens entre la situation énergétique actuelle et les problèmes sociaux, économiques et environnementaux (par exemple, santé, éducation, productivité, revenus)
- ✓ Indiquez les grandes priorités nationales auxquelles le projet contribue
- ✓ Décrivez la législation locale et nationale pertinente et démontrez que le projet est conforme à celle-ci et la respecte pleinement.

2.2 Objectifs

Veuillez décrire les objectifs généraux et spécifiques de votre intervention proposée.

- a. **Objectifs généraux :** Il s'agit des changements dans la vie des bénéficiaires, pouvant concerner les connaissances, les compétences, les comportements ou les conditions de vie. Cet objectif doit refléter les transformations à long terme induites par l'intervention proposée, qui peuvent se manifester à des niveaux économiques, environnementaux, technologiques, ou autres.
- b. **Objectifs spécifiques :** Il s'agit des changements dans les capacités, les comportements et/ou la performance des bénéficiaires, qui interviennent entre la matérialisation des résultats/produits du projet et l'atteinte des objectifs fixés. Les objectifs doivent être formulés de manière précise, en reflétant un changement concret et mesurable.

2.3 Bénéficiaires finaux

1. Décrivez les principaux groupes cibles directement impliqués ou concernés durant la mise en œuvre du projet, ainsi que les bénéficiaires finaux qui profiteront des résultats du projet. Incluez des données ventilées par sexe (hommes, **jeunes et femmes**).
2. Comment le projet identifiera-t-il et répondra-t-il à leurs besoins ?

2.4 Principales Activités du Projet

Dressez la liste et décrivez les principales activités nécessaires pour atteindre les principaux objectifs du projet décrits au point 2.2, ainsi que les responsables de leur mise en œuvre. Vérifiez si les activités sont pratiques, réalistes, réalisables et cohérentes. Assurez-vous que le plan d'action soit clair et réalisable. Le calendrier devra être indiqué dans le plan de déploiement des activités et des experts figurant à l'Annexe 1.

Résultats	Activités principales (à détailler si nécessaire)	Objectif auquel l'activité contribue (décrit au point 2.2)	Partenaire responsable	Délai pour chaque activité
1.1				
1.2				

2.1				
3.1				
4.1				
5.1				
...				

2.5 Faisabilité et Efficacité du Projet

1. Démontrer la faisabilité globale du projet et l'efficacité de la méthode de mise en œuvre proposée. Une stratégie de mise en œuvre à la fois réaliste et réalisable, accompagnée d'une répartition efficace des tâches entre les partenaires, sera retenue.
2. La faisabilité financière du projet doit être clairement mise en évidence dans la ventilation budgétaire présentée au point 2.11 (le cas échéant). Le cofinancement doit être assuré. À cet effet, les accords de partenariat dûment signés, les lettres d'engagement et/ou les lettres de cofinancement attestant des contributions de chaque partenaire au projet, conformément à la ventilation budgétaire, doivent être joints à la proposition (Annexe 3). Les frais administratifs doivent demeurer proportionnels au budget total du projet, sans dépasser un maximum de 10 %.
3. Le candidat et ses partenaires doivent justifier de sources de financement fiables pour assurer la mise en œuvre du projet. Ils doivent également attester d'une capacité de gestion appropriée, comprenant l'adéquation du personnel (en termes de nombre, de qualifications et d'expertise), ainsi que la pertinence du système d'information de gestion et des mécanismes de contrôle (à détailler également au point 4.3).

2.6 Durabilité et potentiel de reproduction ou d'extension à l'échelle régionale

1. Présentez l'effet multiplicateur du projet. Les projets soutenus doivent démontrer un fort potentiel de réplication et conduire à un déploiement à grande échelle. Le projet doit proposer des activités visant à en faciliter la reproduction.
2. Détaillez les actions prévues pour assurer la durabilité du projet après son achèvement. Il est essentiel que les bénéficiaires et les partenaires s'approprient pleinement le projet. Les partenaires doivent apporter un cofinancement ainsi qu'un soutien en nature. Une fois les objectifs du projet atteints, les bénéficiaires poursuivront l'utilisation des services et veilleront à la fourniture et à l'entretien des infrastructures.
3. Dans la mesure du possible, les infrastructures construites seront acquises localement. Les ressources énergétiques et les matières premières nécessaires seront disponibles localement. Les technologies seront également obtenues localement et ne seront importées qu'en cas de nécessité (les achats nécessaires seront effectués localement). La part d'importation sera réduite au minimum.
4. La viabilité financière sera assurée, et les sources de revenus destinées à couvrir l'ensemble des coûts futurs (gestion, exploitation entretien, et remplacement des équipements) seront dûment identifiées. Les finances de la société de projet garantiront une viabilité à long terme.
5. Dans la mesure du possible, les capacités locales seront mobilisées tout au long du projet : décrivez les formations qui seront dispensées avant, pendant ou après la mise en œuvre du projet, Indiquez les groupes cibles et la méthodologie.

2.7 Analyse des risques

Décrivez les facteurs de risque susceptibles d'affecter la mise en œuvre, l'achèvement et la pérennité du projet. Cela doit inclure au moins une liste des risques associés à chaque activité proposée, accompagnée des mesures correctives appropriées pour atténuer ces risques. Une analyse des risques approfondie devrait prendre en compte divers types de risques, notamment les risques physiques, environnementaux, politiques, économiques et sociaux.

Précisez la pertinence de mener une évaluation des impacts environnementaux et sociaux.

Principaux facteurs de risque	Probabilité (1 à 5)	Impact (1 à 5)	Mesures d'atténuation

1 représente le niveau le plus bas ; 5 représente le niveau le plus élevé.

2.8 Genre

1. L'inclusivité de genre constitue un aspect fondamental du projet. Il est impératif de préciser comment le projet assurera l'égalité des opportunités entre hommes et femmes en matière d'amélioration de la qualité de vie.
2. Le candidat est tenu de démontrer que la conception du projet ne provoquera pas d'effets négatifs imprévus sur les questions de genre dans le cadre du projet énergétique. Il est essentiel que le projet incorpore des mesures adaptées aux enjeux de genre, indispensables à l'atteinte des objectifs fixés, tout en saisissant les opportunités de réduction des inégalités entre les sexes et d'optimisation des résultats globaux en matière de développement.

2.9 Solution technique

1. Décrivez de manière détaillée les caractéristiques techniques du système (par exemple pour le cas du biogaz : choix du procédé de digestion, équipement de réception, de traitement et de chargement,

- digesteur avec composants internes et système d'agitation, Type de réservoir de gaz, Méthode de stockage du digestat, Utilisation du biogaz) et joignez un diagramme.*
2. *Décrivez la certification des normes internationales et les garanties de performance qui seront demandées pour chaque équipement lors de la passation du marché.*
 3. *Les externalités sociales, économiques et environnementales négatives et positives, ainsi que leurs coûts interdépendants, ont été pris en compte dans le processus de sélection de la meilleure alternative technologique (tels que la pollution locale et les émissions de gaz à effet de serre).*
 4. *Le coût actualisé de l'électricité (LCOE) du projet devra être comparé avec différentes alternatives.*
 5. *Démontrer les ressources énergétiques renouvelables et les matières premières disponibles à long terme. L'exploitation de ces ressources ne doit pas entraîner d'effets négatifs sur la disponibilité des aliments, de l'eau, ou sur les impacts environnementaux.*
 6. *Décrire les performances attendues du système. Les informations fournies doivent comprendre, sans s'y limiter :*
Le nombre d'heures de service par jour et de jours de service par an.
 - *Les données techniques concernant les équipements à installer (par exemple : panneaux solaires, batteries, convertisseurs, pompes pour l'irrigation, fermentation humide ou sèche ou une combinaison des deux pour le biogaz, température à laquelle le gaz sera utilisé).*
 - *La durée de vie estimée des principaux équipements.*
 - *Les pertes non techniques et celles dues aux incidents de vol.*
 - *L'état de charge minimale et la moyenne mensuelle des batteries.*
 - *Le pourcentage d'électricité ou de chaleur généré par des sources d'énergie renouvelables, calculé sur une base annuelle moyenne.*
 7. *Décrivez la manière dont le projet intégrera l'efficacité énergétique dans sa conception, sa gestion, son exploitation et sa maintenance. Le projet doit veiller à ce que les parties prenantes concernées soient informées des avantages liés à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique.*
 8. *Dans le cas où l'intervention proposée vise à renforcer et à améliorer les services offerts par un projet existant, la description de la solution technique doit comporter une présentation à la fois du système existant et de celui proposé.*
 9. *Donner les raisons qui justifient le choix de cette solution technique.*
 10. *Préciser les dispositions pour la sécurité électrique des personnes et la sûreté des installations.*
 11. *Préciser les mesures prises pour la résilience climatique du système*
 12. *Préciser les autorisations, les permis et approbations locales requises pour cette solution technique et les démarches menées, en cours ou à mener pour les acquérir.*

2.10 Système de fixation des prix et des tarifs (le cas échéant)

1. *Décrivez et quantifiez les coûts annuels prévus pour la gestion, l'exploitation, la maintenance, ainsi que le remplacement des équipements.*
2. *Fournissez une description détaillée du schéma tarifaire envisagé ainsi que des revenus annuels qu'il générera.*
3. *Précisez si le tarif sera déterminé en fonction de la consommation d'énergie, de la demande en électricité, des services fournis, ou s'il s'agira d'un tarif forfaitaire ou d'une combinaison de ces approches (le cas échéant)*
4. *Des tarifs sociaux sont-ils envisagés ? Existera-t-il des tarifs différenciés pour les ménages, les entreprises commerciales ou les institutions publiques ?*
5. *Décrivez le processus d'établissement et d'approbation du tarif, en précisant, pour chaque étape, l'autorité compétente, qu'elle soit locale ou nationale.*

6. *Si le schéma tarifaire est (ou sera) établi par des autorités infranationales ou nationales, veuillez le préciser. Indiquez, si disponible, les valeurs du schéma tarifaire standard à l'échelle nationale ou infranationale.*
7. *Précisez qui sera chargé de la collecte du tarif.*
8. *Quel sera le montant que les utilisateurs finaux devront payer ? Comment ce montant est-il lié à leur volonté et à leur capacité de paiement ?*

PARTIE 3 : INFORMATIONS FINANCIÈRES

3.1 Total des Coûts Directs Éligibles du Projet et Montant de la Subvention Sollicitée : (en EUR)

Présentez une ventilation budgétaire détaillée du total des coûts directs éligibles du projet ainsi que de la structure de financement, comme illustré dans l'exemple ci-dessous. **Veuillez noter que la subvention du CEREEC sera exclusivement destinée aux dépenses en capital (CAPEX).** Fournissez une estimation réaliste du cofinancement apporté par les différents partenaires. Les projets bénéficiant d'un taux de cofinancement plus élevé seront évalués de manière plus favorable. **Il vous est également demandé de soumettre le fichier Excel utilisé pour la préparation du budget ci-dessous avec votre candidature.**

Coûts directs totaux (toutes les activités)		
Postes budgétaires	Coûts	% du coût total
A. Frais de personnel		
B. Frais de voyage et de séjour		
C. Équipements et fournitures		
D. Travaux de construction		
E. Services		
F. Ateliers et formations		
G. Autres coûts		
H. Évaluation et audit		
I. Réserve pour imprévus (5%)		
Sous-total des coûts directs éligibles		
Coûts administratifs (max. 10%)		
Coût total		

Postes budgétaires	Coût total éligible	Subvention du CEREEC	Co-financement de la subvention du CEREEC en %
A. Équipements et fournitures			
B. Travaux de construction			
C. Autres coûts (uniquement CAPEX)			
Coût total			

L'envoi du **flux de trésorerie du projet** est également requis.

PARTIE 4 : INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Le candidat (principal) **doit justifier d'une existence d'au moins deux (2) ans**. Les accords de partenariat signés, les lettres d'engagement et/ou les lettres de cofinancement attestant des contributions de chaque partenaire au projet, conformément à la répartition du budget, doivent être joints à la proposition (Annexe 3). Il convient également de préciser le type d'organisation de chaque partenaire du projet, tel que : entreprise privée, organisme gouvernemental, recherche privée, recherche publique, entreprise gouvernementale, universités privées/publiques, ONG, organisation de bienfaisance, organisation communautaire, organisation coopérative, etc.

Par ailleurs, l'enregistrement légal de l'entreprise dans le pays de soumission est requis

4.1 Candidats et partenaires

Nom du partenaire	Type d'organisation	Année de création	N° d'enregistrement légal	Personne de contact	Adresse postale complète	Adresse électronique de la personne de contact	Numéros de téléphone fixe et mobile de la personne de contact (ajouter l'indicatif du pays)
Candidat							
Partenaire 1							
Partenaire 2							
Partenaire 3							

4.2 Type de partenariat

Sélectionner une option (marquer avec un "x") :

Privé – Privé	
Privé – Public	

4.3 Capacité et Expérience du Candidat et des Partenaires

Veuillez fournir une description succincte de la capacité et de l'expérience du candidat principal et du/des partenaire(s) pour l'exécution du projet. Cela inclut les types de projets réalisés, l'expérience en gestion, la nature des activités, le nombre d'employés, les succursales (le cas échéant, l'expérience des entreprises, notamment celle de l'équipe dédiée au projet).

Candidat Principal (veuillez préciser le nom) :

Partenaire 1 - (veuillez préciser le nom) :

Partenaire 2 - (veuillez préciser le nom) :

Partenaire 3 - (veuillez préciser le nom) :

4.4 Expérience / expertise de l'équipe de projet :

Mettez en avant l'expérience / l'expertise pertinentes pour le projet proposé. Les Curriculum Vitae doivent être joints en Annexe 4.

Équipe du projet	Nom du l'équipe	Diplôme le plus élevé	Résumé de l'expérience professionnelle (jusqu'à deux paragraphes)
Chef d'équipe			
Expert 1 (poste)			
Expert 2			

...			
-----	--	--	--

PARTIE 5 : CERTIFICATION PAR LE CANDIDAT PRINCIPAL

Signature:	
Nom:	
Poste au sein de l'organisation :	
Date et lieu:	
Cachet de l'organisation du Candidat Principal :	

Annexe No. 1) Calendrier des échéances et de déploiement des experts

Complétez et modifiez la feuille Excel en fonction de vos besoins et copiez-collez le graphique dans la proposition complète du projet comme indiqué ci-dessous :

	Mois 1				Mois 2				Mois 3				Mois 4				Mois 5			
Activités	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1.1																				
1.2																				
2.1																				

	Jours de travail par mois (p/mois)				
Nom des experts / consultants	1	2	3	4	5
Nom de l'expert (Chef d'équipe)					
Nom de l'expert 1					
Nom de l'expert 2					
...					
Total					

- Annexe n° 2) Joindre le fichier Excel présentant la ventilation détaillée du budget***
- Annexe n° 3) Joindre des photos du site du projet (si disponibles)***
- Annexe n° 4) Joindre les accords de partenariat signés, les lettres d'engagement et/ou de cofinancement, les autorisations obtenues.***
- Annexe n° 5) Joindre les Curriculum Vitae des experts de l'équipe de projet.***
- Annexe n° 6) Soumettre la lettre d'approbation de l'Institution Focale Nationale (IFN) du CEREEC***

ANNEXE 2 : Processus de Mise en Œuvre du Projet

Process of Implementation of the Regional Pilot Project on Circular Economy (RPCE). Transition to a clean energy circular economy through the optimization of energy-intensive value-chains in the high-impact sectors”

